



Lire le bilan et le compte de résultat

Le bilan est une photo : ce que l'entreprise possède et ce qu'elle doit, au jour de la clôture. Le compte de résultat est un film : ce qu'elle a gagné et dépensé pendant...

2

présentations : par nature ou par fonction

12 mois

limite court et long terme

EBITDA

avant amortissements

annexe

leasing, caisse de pension



LA RÈGLE

Ce que dit la loi

L'actif comporte au moins : trésorerie, créances résultant des ventes, autres créances à court terme, stocks, actifs de régularisation, puis immobilisations financières, participations, immobilisations corporelles et incorporelles (art. 959a al. 1).



LA RÈGLE

À retenir

Le **passif** se lit par exigibilité décroissante : dettes à court terme, à long terme, puis fonds propres (art. 959a al. 2).



LA RÈGLE

La règle clé

Compte bancaire de l'entreprise : Actif circulant, trésorerie (art. 959a al. 1)



LA RÈGLE

Pour s'en souvenir

« Le bilan est une photo, le compte de résultat un film. »



LE PIÈGE

Le piège

Le bénéfice n'est pas de l'argent en banque : une entreprise bénéficiaire peut manquer de liquidités si ses clients paient tard ou si elle a beaucoup investi. C'est le tableau des flux de trésorerie qui le montre.



LA BASE LÉGALE

Les références

CO art. 959a, 959b, 959c, 960d.



Le cas express

Un véhicule de livraison : actif circulant ou immobilisé ?

✓ **Immobilisé** Utilisé plus de douze mois (art. 960d).



✓ À retenir, dans l'ordre

- ☐ Classer chaque actif par liquidité.
- ☐ Classer chaque dette par échéance.
- ☐ Choisir la présentation du résultat.
- ☐ Calculer EBITDA puis EBIT.
- ☐ Compléter l'annexe.